

Savign'infos 2024

22 Novembre

Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

DEMOUGEOT Sylvie
GREBILLE Pierre-Jean
MARQUIE-JACQUIN Aurore
PELLICOLI Joachim
PORCHERET Gérard
ROGER Jean-François
de SAINT-ALBIN Philippe
SAUVAIN Marie-Françoise
SICCARDI Martine
THOUVENIN Hélène

Absents excusés :

BENINCA Catherine pouvoir donné à SAUVAIN Marie-Françoise
DOUVIER Jean-Christian pouvoir donné à GREBILLE Pierre-Jean
MUNAROLO Catherine pouvoir donné à de SAINT-ALBIN Philippe

Secrétaire de séance : PELLICOLI Joachim



03 80 35 75 79
mairie@savigny-le-sec.fr

La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

Finances

Remboursement frais déplacement personnel

La municipalité a été mise à l'honneur dans le cadre du label « Ville Amie des Aînés » pour lequel elle a obtenu la distinction « OR ». Dans ce contexte, nous avons souhaité que Pascale BROSSET animatrice et coordonnatrice des actions en faveur de seniors qui s'est énormément engagée pour l'obtention de ce label puisse aller recevoir la récompense qui a été remise au salon des maires de France.



Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal vote la prise en charge des frais de déplacement qui s'élèvent à 82,80€ comprenant un billet aller-retour en train Dijon/Paris.

Convention prévoyance santé



La commune doit obligatoirement participer à la prévoyance des agents. Le centre de gestion nous propose d'adhérer à la convention proposée par « RELYENS ». La commune prendra en charge 7€ sur les 35€ de cotisation si l'agent décide de prendre une prévoyance.

Le conseil municipal accepte cette prise en charge.

Travaux

Résidence sénior

Les fuites dans la résidence ont été résorbées. Une trappe sera installée dans chaque appartement afin de vérifier que le réseau d'évacuation des eaux usées ne fuie pas. Les deux appartements dégradés feront l'objet d'une expertise pour définir les travaux à reprendre.

Plantations

La commune a acheté une centaine d'arbustes et différents arbres fruitiers. Les employés communaux les ont plantés pour une grande partie autour de la résidence senior et d'autres ont été répartis à divers endroits de la commune (Résidence sénior, verger, parking de la salle des fêtes...).

Compte rendu réunions

Syndicat des eaux

Les taxes des agences de l'eau ont été supprimées pour être remplacées par trois nouvelles redevances qui seront corrélées à la qualité du réseau. Le calcul n'est pas évident et il est compliqué de donner un impact sur les factures d'eau.

Ecole élémentaire

Lors du premier conseil d'école, la directrice a communiqué les effectifs des écoles : 91 enfants sont répartis dans 4 classes, un chiffre stable par rapport aux années précédentes.

Le président de l'association des parents d'élèves a profité de cette réunion pour faire un don de 3 174€ aux écoles (2 070€ pour l'école élémentaire et 1 104€ pour l'école maternelle). L'association a souhaité faire un don en fonction du nombre d'élèves dans les écoles.

En participant à ces actions, vous contribuez au bon fonctionnement de nos écoles (cf. marché de Noël dans « Manifestations et activités »).

Micro-crèche

La Communauté de Communes de Forêt Seine et Suzon (CCFSS) a initialement décidé de confier la gestion de la micro-crèche de Messigny-et-Vantoux à une délégation de service public (DSP). Cette micro-crèche, qui comptera 12 places, devait donc être gérée par un prestataire externe. Cependant, la communauté de communes a finalement opté pour une gestion en autonomie, prenant elle-même en charge l'organisation et le fonctionnement de l'établissement. L'ouverture qui était prévue au 2 janvier 2025 sera certainement reportée.

Gestion courante

Annulation délibération 39-2024 (délégation droit préemption)



A la suite d'une observation des services de la préfecture, la délibération prise le 18 octobre relative à la délégation accordée à la 3^e adjointe Martine SICCARDI pour exercer éventuellement le droit de préemption lors de la vente de propriétés doit être annulée, car cette décision relève de la seule compétence du maire par un arrêté municipal.

Le conseil municipal accepte l'annulation de cette délibération.

Avis sur nouveau périmètre syndicat des eaux

Le syndicat des eaux de Saint-Julien / Clénay envisage d'intégrer la gestion de l'eau pour la commune de Varois-et-Chaignot.

Le conseil municipal n'y voit aucun inconvénient et accepte le projet proposé par le syndicat des eaux.



Informations

Résidence sénior

Sur les 14 logements créés à la résidence sénior, il ne reste plus qu'un logement de libre. Les 13 autres ont été loués entre juin et aujourd'hui ce qui démontre l'attractivité du projet et de notre commune.

La municipalité recherche un contrat civique pour assister Pascale BROSSET à la résidence sénior.

Bulletin municipal

Comme les années précédentes nous préparons le bulletin municipal retraçant les activités du village durant l'année 2024. Les associations et élus participent à la rédaction de ce bulletin. Si vous souhaitez déposer, ou si vous connaissez une entreprise souhaitant publier une annonce publicitaire, vous pouvez prendre contact avec la mairie afin d'acheter un encart publicitaire (50, 90, 150 ou 250€ selon le format de l'annonce). Les annonces doivent nous arriver au plus tard le 7 décembre.

La commune souhaite limiter l'utilisation du compte Facebook « ensemble à Savigny-le-Sec » pour un usage commercial. Seules les entreprises qui auront souscrit à un encart publicitaire dans le bulletin pourront utiliser la page Facebook.

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et Programme d'Économies d'Énergie (PEE)

Les CEE et le PEE sont des dispositifs permettant à la commune de bénéficier d'aides financières pour des travaux améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Plusieurs projets sont proposés régulièrement à la commune. Ces projets sont financés intégralement. Le conseil municipal encourage M. le maire à signer les travaux sans les domaines suivants :

Calorifugation

Isoler les canalisations d'eau chaude et de chauffage réduit les pertes thermiques et les factures énergétiques.

Changement des Robinets Thermostatiques (écoles, etc.)

Ces robinets optimisent la température pièce par pièce, limitant le gaspillage d'énergie pour le chauffage.

Mousseurs sur les Robinets (écoles, installations sportives, etc.)

Ils réduisent le débit d'eau sans diminuer la pression, économisant ainsi l'eau chaude et l'énergie.

Régulateurs sur les Douches (installations sportives, etc.)

Stabiliser la température des douches évite les variations inutiles et diminue la consommation d'eau chaude.

Modernisation de l'Éclairage (salle des fêtes, etc.)

Installer des LED ou des systèmes automatisés (détecteurs de mouvement, variateurs) réduit la consommation électrique tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

Ces actions permettent à la commune de réduire ses coûts de fonctionnement, de limiter son impact environnemental et d'améliorer le confort des usagers.

Histoire et résistance

Hélène THOUVENIN a été nommée présidente de l'association. Elle souhaite faire découvrir l'association et les valeurs qu'elle porte aux enfants. Dans ce contexte un rapprochement avec la directrice de l'école primaire a été fait afin d'organiser une action d'ici la fin de l'année scolaire sur les sections CM1-CM2.

Colis Noël des aînés

La municipalité indique les conditions d'accès pour le panier de Noël. Les personnes de plus de 70 ans peuvent en bénéficier si elles ont un plafond de ressource égal ou inférieur à 18 000€ net imposable pour une personne seule et de 27 000 € pour les couples. Les personnes qui rentrent dans ces conditions sont priées de se faire connaître en mairie très rapidement, au plus tard le 4 décembre.

Incivilités

La semaine dernière, des enfants qui faisaient des boules de neige ont volontairement visé la fenêtre d'une maison du village à de nombreuses reprises. Les occupants leur ont dit d'arrêter sans succès. Ce comportement n'est pas acceptable.

Manifestations et activités

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

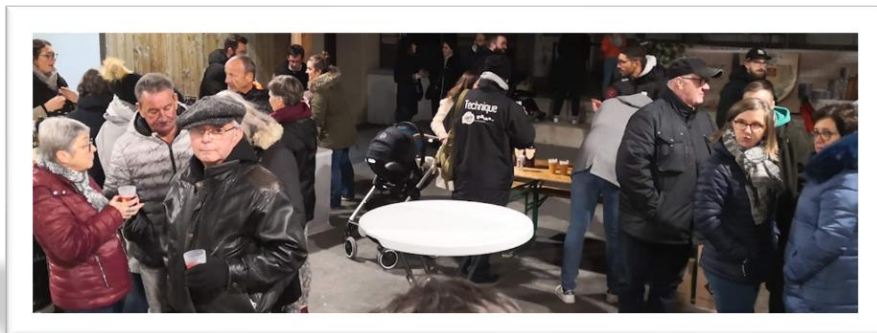
Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnes. La municipalité remercie tous les habitants, les enseignants, les enfants, dont plusieurs ont lu des textes, les porte-drapeaux pour leur participation.

Mise en place des décorations de Noël

Il est fait appel aux bénévoles pour décorer le village **samedi 30 novembre** à 10h30 pour mettre en place les décorations. Nous vous attendons sur la place du village.

Marché de Noël

L'association « les p'tits secs » distribuera les saucisses de Morteau ainsi que les sapins qui ont été commandés vendredi **6 décembre** à partir de 18h sous la halle. Le comité des fêtes préparera une soupe et de la saucisse pour tous. Plusieurs artisans seront sous la halle pour vous proposer un petit marché de Noël avec vente de bières, charcuterie, bijoux, poterie, fromage...



Gouter de Noël

Le comité des fêtes invite toutes les familles à venir passer un après-midi festif, avec une projection de dessin animé suivi d'un gouter. Nous vous attendons **samedi 14 décembre** à 14h30 à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec. Le père Noël arrivera vers 16h30.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Le comité des fêtes organise le réveillon du **31 décembre**. Le menu est élaboré par « Bourgogne Morvan Traiteur » et la soirée animée par « DJ Olivier MORIN ». Pour les personnes intéressées, vous pouvez prendre contact auprès de Régis DEMOUGEOT (s.r.demougeot@orange.fr - tél. [06.88.46.63.76](tel:06.88.46.63.76))

Vœux de la municipalité

Les vœux de la municipalité sont fixés au **vendredi 3 janvier** à 18h30 à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec.

Prochain conseil municipal
Vendredi 20 décembre 2024